

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 12 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION 2024 177

Objet : Attribution et autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commandes M24.031 : Organisation des séjours de vacances avec hébergement pour l'été 2025 et l'été 2026

Séance du mardi douze novembre deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Présents (56) :

Antony GAUTIER - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Didier PELISSIER (Suppléant) - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Elizabeth BOULET - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSENS - Thierry DEHONDT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH

Procurations (19) :

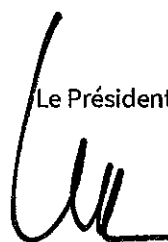
Francis AMPEN à Luc EVERAERE - Brigitte GALLI à Christophe LEGROIS - Gaëlle LEFEVRE à César STORET - Gilles DEVIENNE à Dominique JOLY - Sophie SPATOLA à Arnaud DEVILLEZ - Marjorie VANDENBERGHE à Emidia KOCH - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Jacques NUNS à Samuel BEVER - Philippe DUHAMEL à Valentin BELLEVAL - Gaël DUHAMEL à Céline SAUZEAU - Sophie ANDRE à Audrey SCHERRIER - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Serge LACONTE - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Anne DECOOL à Sandrine KEIGNAERT - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Christian BELLYNCK à Thierry DEHONDT


Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Nathalie DEBOUDT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL





SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 12 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_177

Objet : Attribution et autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commandes M24.031 : Organisation des séjours de vacances avec hébergement pour l'été 2025 et l'été 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment son article R. 2123-1 3° ;

Vu la possibilité de recourir à une procédure adaptée pour passer un marché ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques conformément à l'article précité ;

Considérant l'avis n°24-112183 du 03/10/2024 sur le site du BOAMP, la publicité sur la plateforme www.marches-securises.fr n°CC-Flandre-Interieure_59_20241003W2_01 ainsi que la publication sur le site internet de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 24 octobre 2024 avant 12h00 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ;

Il vous est proposé :

- d'attribuer et de signer l'accord-cadre à bons de commande M24.031 « Organisation des séjours de vacances avec hébergement pour l'été 2025 et l'été 2026 » avec les attributaires suivants :

<i>Intitulé des lots</i>	<i>Attributaire</i>	<i>Montant maximum annuel du lot</i>	<i>Montant estimatif (montant TTC du DQE)</i>
Lot 1 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août dans les Vosges »	CHEMINS D'AVENTURES (68370 ORBEY)	40 000,00 € HT	33 028,00 € TTC
Lot 2 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août en Provence Alpes Côte d'Azur séjour A »	LA COURONNE DE L'OURS (05170 ORCIERES)	40 000,00 € HT	29 876,76 € TTC
Lot 3 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août en Provence Alpes Côte d'Azur séjour B »	LA COURONNE DE L'OURS (05170 ORCIERES)	40 000,00 € HT	29 876,76 € TTC
Lot 4 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août dans les Hautes-Alpes séjour A »	SAS CHALET L'ARCHE (05260 ANCELLE)	40 000,00 € HT	28 064,50 € TTC
Lot 5 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août dans les Bouches du Rhône séjour A »	CHEMINS D'AVENTURES (68370 ORBEY)	40 000,00 € HT	32 889,00 € TTC



Lot 6 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août dans les Bouches du Rhône séjour B »	CHEMINS D'AVENTURES (68370 ORBEY)	40 000,00 € HT	32 889,00 € TTC
Lot 7 « Organisation d'un séjour d'été pour adolescents de 12 à 17 ans en juillet/août dans les Hautes-Alpes séjour B »	SAS CHALET L'ARCHE (05260 ANCELLE)	40 000,00 € HT	28 064,50 € TTC

- la durée d'exécution de l'accord-cadre commence à courir à partir de la notification pour une durée initiale de 12 mois et est renouvelable une fois tacitement pour une durée de 12 mois,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les modifications de marché qui pourront intervenir lors de l'exécution du marché ainsi que toutes les pièces afférentes.

Vote :

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,

Nathalie DEBOUDT

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 12 novembre 2024,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL